

Réf: Dossier 474180

## Avis de constitution

### SOCIETE « SYNEXIS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
GESTOCI, Lot 2645, Ilot 240

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYNEXIS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

? Distribution et ventes de matériels informatiques électrique et Télécom,

? Distribution et vente de logiciels et applications,

? Formation et support technique

? Et généralement tout produit et service pouvant contribuer au développement des activités de la société

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
GESTOCI, Lot 2645, Ilot 240

Dirigeant(s) M TARAK SMAOUI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00359 du 20/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04306/GTCA/RC/2026 du 20/01/2026

